

Etablir le diagnostic économique d'un service d'aide à domicile

Journée d'étude en webinaire

vendredi 9 octobre 2026

L'appréciation de la santé économique d'un service d'aide à domicile nécessite l'analyse, la mise en perspective et la synthèse de plusieurs catégories de données : activité, personnel, équipements, coûts, charges et produits, situation financière, ...

L'Institut de la Performance Publique propose une journée consacrée à l'étude des indicateurs les plus pertinents.

Les participants

Les EHPAD et leurs organismes gestionnaires.
Les autorités de contrôle et tarification
(ARS et Départements).

L'intervenant

Jean-François LE TROQUIER



*Directeur d'Ascor,
il est un des tout meilleurs spécialistes
du financement et de la gestion
de l'action sociale et médico-sociale.*

Les questions traitées

Le secteur de l'aide à domicile : services autorisés et habilités, tarifés ou non.

Qu'est-ce que le diagnostic économique d'un service à domicile ?
A quoi sert-il ? De quoi se compose-t-il ?

L'analyse de l'activité

Les caractéristiques des personnes accompagnées et de la zone desservie.
Les caractéristiques des interventions.

Les indicateurs propres à la fonction "ressources humaines"

Les frais de personnel et leur évolution.
Le niveau et la composition de l'effectif.
L'absentéisme et le turnover.

L'analyse des coûts et les indicateurs associés

Le coût direct d'intervention, le coût de déplacement.
Le coût d'encadrement et le coût de structure.
La productivité opérationnelle et administrative

L'analyse des produits d'exploitation et des tarifs

Le résultat et les principaux indicateurs financiers

La synthèse des indicateurs :
identifier ce qui est essentiel et envisager des pistes pour l'avenir

L'horaire

Le matin : de 9h30 à 12h45.

L'après-midi : de 13h45 à 17h00.

Une pause de 15 minutes est effectuée au milieu de chaque demi-journée.

Les modalités pédagogiques

Un dossier documentaire sera adressé par courriel avant le début de la session.

Les interactions entre les participants et l'animateur ont lieu par oral et par écrit ("chat") pendant le déroulement de la session.

Les modalités pratiques

La session se déroulera sur une plate-forme de vidéoconférence hébergée sur internet.

Vous aurez seulement besoin :

- d'une connexion internet à haut débit (ADSL ou 4G ou fibre)
- d'un navigateur web : une version récente de Chrome, ou Firefox, ou Safari, ou Edge, ou Opéra.

